

COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉRENCE

15 - 17 SEPTEMBRE 2021 | CONFÉRENCE VIRTUELLE CONTINENTALE



ANTICIPATION ET ADÉQUATION DES COMPÉTENCES/ AFRIQUE

Sensibiliser sur l'importance de
l'anticipation des besoins des
compétences du marché
du travail

COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉRENCE

15 - 17 SEPTEMBRE 2021 | CONFÉRENCE VIRTUELLE CONTINENTALE



“L’OBJECTIF ULTIME DE CETTE CONFÉRENCE EST DE FAIRE EN SORTE QUE LES PAYS AFRICAINS DISPOSENT DE SOLIDES MÉCANISMES D’INTELLIGENCE EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES, QUI SERVIRONT DE POINT DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE POUR LA CONCEPTION DE POLITIQUES DE COMPÉTENCES VISANT À SOUTENIR LA REPRISE APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET À STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LA COMPÉTITIVITÉ DE L’AFRIQUE.”

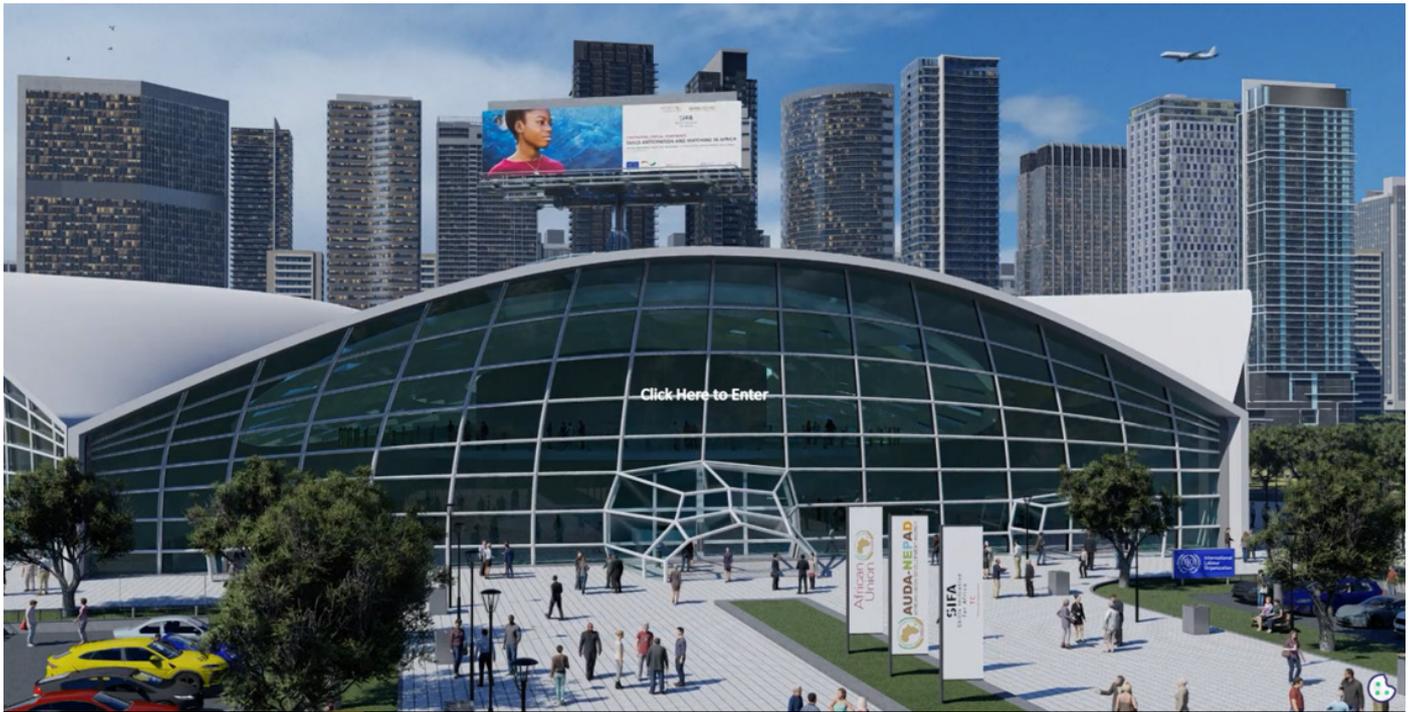
- S.E. Professeur Sarah Mbi Enow Anyang Agbor
Commissaire aux Ressources Humaines, à la Science et à la Technologie de la Commission de l’Union Africaine

“L’ANTICIPATION DES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉACTIF DES COMPÉTENCES SONT DES OUTILS QUE NOUS POUVONS UTILISER POUR RENFORCER L’INCLUSIVITÉ, POUR CONTRIBUER À TRANSFORMER L’AFFLUX DE JEUNES EN UNE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE POUR LE CONTINENT.”

- Mme Cyntia Samuel-Olonjuwon
Sous-directrice générale et Directrice régionale pour l’Afrique, OIT



PRÉAMBULE



La Commission de l'Union Africaine (CUA) et l'Agence de Développement de l'Union Africaine - Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) avec le soutien technique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ont tenu la conférence virtuelle continentale **'Anticipation et adéquation des compétences en Afrique'** du 15 au 17 septembre 2021. La conférence été organisée dans le cadre de la Skills Initiative for Africa (SIFA). SIFA, est un programme de la CUA et de l'AUDA-NEPAD, qui est rendu possible grâce au soutien financier de l'Union Européenne (UE) et du gouvernement Allemand. L'objectif de ce partenariat est de promouvoir le concept et la pratique de l'anticipation des compétences parmi les États membres de l'Union Africaine.

L'objectif de la Conférence Continentale était de sensibiliser son audience sur le rôle stratégique que jouent l'anticipation et l'adéquation des compétences en assistant les acteurs du marché du travail à identifier, planifier et répondre aux

futurs besoins de compétences afin d'éviter les écarts potentiels entre la demande et l'offre de compétences.

L'anticipation des compétences est une partie intégrante des Systèmes d'information sur le marché du travail (LMIS) et constitue un processus stratégique et systématique par lequel les acteurs du marché du travail comblent les écarts entre la demande et l'offre de compétences.

La conférence a mis en lumière les moteurs du changement dans le monde du travail et leur impact sur le développement des compétences et le développement économique inclusif. À travers la Conférence, la CUA et l'AUDA-NEPAD ont cherché à positionner l'anticipation des compétences comme l'un des outils pour atteindre l'aspiration de l'Agenda 2063 pour l'Afrique pour une **'Afrique dont le développement est axé sur les personnes, en s'appuyant sur le potentiel de ses populations'**.

Le format de la Conférence était structuré autour de quatre éléments interdépendants:

- i. Salon virtuel présentant des outils, des produits de connaissance, des expériences au niveau des pays et des pratiques comparables sur l'anticipation des compétences et le LMIS;
- ii. Plénière ainsi que discours d'ouverture;
- iii. Table ronde; et
- iv. Sessions thématiques: a) les besoins de requalification et de perfectionnement découlant de l'impact du COVID-19 sur le marché du travail; et b) renforcement de l'anticipation des besoins des compétences, ainsi que des pratiques de LMIS.

La conférence de trois jours a réuni plus de deux cents (200) participants représentant 40 pays africains, à savoir l'Algérie, le Bénin, le Botswana, le Burundi, Carpe Verde, le Cameroun, la RDC, la Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie,

Afrique du Sud, Sud Soudan, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe, ainsi que cinquante (50) participants de pays non africains, dont le Canada, le Cambodge, l'Allemagne, l'Inde, l'Italie, le Kosovo, le Mexique, les Pays-Bas, la Suisse, et le Vietnam, entre autres.

Les participants de la conférence ont réfléchi sur l'écosystème du marché du travail et les acteurs du développement des compétences, tels que les acteurs clés du marché du travail sur le continent africain et au-delà, les représentants gouvernementaux de haut niveau, les organisations patronales faitières, les organisations de travailleurs, les praticiens du marché du travail et du développement des compétences, les représentants des organisations nationales d'information et de statistiques sur le marché du travail, des universités, des instituts de recherche sur les politiques du travail, la société civile et des organisations partenaires de développement. Les jeunes et leurs besoins spécifiques en matière de compétences étaient également représentés.



LA CONFÉRENCE



- » **Guidée** par la **Charte Africaine de la Jeunesse** qui souligne le rôle central de la jeunesse dans le développement socio-économique du continent Africain et l'importance de l'éducation, du développement des compétences et de leur inclusion, participation et engagement dans les questions qui affectent et ont un impact sur leur vie.
- » **Se rappelant** de l'Aspiration de l'**Agenda 2063 de l'Afrique** pour une Afrique dont le développement est guidé et dépendant du potentiel des Africains, en particulier de ses femmes et de ses jeunes, et où la prospérité de l'Afrique est basée sur une croissance inclusive et un développement durable. Le développement et la prospérité du continent sont caractérisés par des emplois, un travail décent, l'éducation et l'application de la science et de la technologie qui catalysent la révolution des compétences.
- » **Se souvenant** de la **Déclaration d'Abidjan de 2019**, qui met l'accent sur la priorisation des investissements dans le développement du capital humain et l'importance de renforcer l'éducation, le recyclage, le perfectionnement et l'apprentissage des compétences tout au long de la vie comme moyens d'assurer des changements transformateurs sur le marché du travail.
- » **Réaffirmant** l'engagement mondial envers les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des **Nations Unies** pour augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes possédant des compétences pertinentes, notamment des compétences techniques et professionnelles, pour le marché du travail, des emplois décents et l'entrepreneuriat d'ici 2030.
- » **Réitérant** l'engagement pris au titre de l'**ODD 8** qui est celui de réduire considérablement la proportion de jeunes au chômage, ainsi que de ceux qui ne suivent pas d'études ou de formation, et de créer avec succès des emplois productifs et décent ainsi qu'un salaire égal pour un travail valorisé pour tout homme et femme, y compris les jeunes et les personnes handicapées d'ici 2030.
- » **Appréciant** que la **Zone de libre-échange Continentale Africaine** est la plus grande zone de libre-échange au monde et qu'elle présente de nombreuses opportunités d'engagement économique, de création d'emplois décents et d'activité entrepreneuriale accrue pour le peuple Africain.

- » **Reconnaisant** que pour s'engager de manière significative dans la **Zone de libre-échange continentale Africaine**, les pays africains doivent développer des aptitudes et des compétences qui répondent aux demandes du marché et qui améliorent les capacités de leur main-d'œuvre.
- » **Réaffirmant** l'engagement envers la **Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25)** qui vise à réorienter les systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique pour répondre aux connaissances, aux compétences, aux aptitudes, à l'innovation et à la créativité nécessaires pour nourrir et refléter les valeurs fondamentales africaines, ainsi que promouvoir le développement durable aux niveaux national, sous-régional et continental.
- » **S'engageant** dans la **Stratégie de la Science, la Technologie et de l'Innovation pour l'Afrique (STISA-2024)** qui vise à accélérer la transition de l'Afrique vers une économie innovante et fondée sur la connaissance, et la **Stratégie Continentale pour l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) en faveur de l'emploi des jeunes (2018)**.
- » **Notant** que la population de jeunes en Afrique augmente rapidement et devrait doubler pour atteindre plus de 830 millions d'ici 2050 et que, si elle est correctement exploitée, cette croissance de la population en âge de travailler promet de soutenir une productivité accrue et de démontrer une croissance économique robuste et plus inclusive à travers l'Afrique.
- » **Considérant** qu'en dépit de la croissance économique rapide que connaissent plusieurs pays d'Afrique, la demande de nouveaux emplois n'a pas encore été satisfaite. Environ dix à douze millions de jeunes entrent sur le marché du travail chaque année, mais le taux actuel de création d'emplois à travers le continent ne répond pas de manière adéquate aux nouveaux demandeurs d'emploi.
- » **Reconnaisant** que les principaux défis auxquels les États Membres sont actuellement confrontés sont (1) la création d'emplois limitée et (2) le déséquilibre entre les compétences, les qualifications et les aspirations des individus. De plus, les demandeurs d'emploi éprouvent des difficultés à effectuer, avec les qualifications acquises, une transition facile vers des emplois.
- » **Notant** que le domaine de développement des compétences dans la plupart des États membres de l'UA est fragmenté, insuffisamment financé et mal coordonné, et négligeant ainsi l'orientation et la qualité de la demande, et ne répondant pas aux besoins de compétences du marché du travail.
- » **Sachant** que de nombreux **moteurs de changement**, notamment la démographie, la mondialisation, le commerce, la numérisation, la technologie et le changement climatique, offrent des perspectives d'accélération du développement économique inclusif; offrant ainsi des opportunités de croissance pour l'emploi et l'entrepreneuriat productifs et à plus forte valeur ajoutée.

Anticipation des compétences

SIFA
Skills Initiative
for Africa



- » **Considérant** que ces moteurs de changement affectent les économies, remodelent les marchés du travail, modifient les besoins de compétences et présentent des défis en matière de capital humain, car les travailleurs et les entreprises ont besoin d'agilité et d'adaptation pour rester compétitifs sur les marchés mondiaux.
- » **Prenant note** de l'impact grave que la **pandémie de la COVID-19** a eu sur le monde du travail, y compris la forte baisse de l'activité économique dans des secteurs tels que la fabrication, l'éducation, le tourisme et l'hôtellerie, réduisant ainsi les dépenses de consommation, perturbant les chaînes d'approvisionnement et modifiant la façon dont les gens travaillent.
- » **Notant en outre** que les perturbations massives du marché du travail dues à **la pandémie de la COVID-19** ont affecté davantage les groupes vulnérables bien plus que la population en général, par exemple les femmes qui subissent des pertes d'emplois et de revenus disproportionnées car elles constituent l'essentiel de la main-d'œuvre dans les secteurs les plus touchés; et les jeunes qui sont confrontés à des risques accrus de disparition des opportunités d'éducation, de formation et d'emploi.
- » **Notant en outre** que les perturbations du travail et de la formation sont amplifiées par l'élargissement de la fracture numérique.
- » **Reconnaissant** le besoin urgent de remédier à l'inadéquation persistante entre la demande du marché du travail et l'offre de compétences grâce à une anticipation efficace et structurée des futurs besoins de compétences et la nécessité d'assurer un avenir du travail juste, équitable, inclusif et sûr.
- » **S'engageant** à favoriser l'appropriation durable par les États Membres de l'UA, les institutions régionales et les acteurs nationaux tout en tirant parti des partenariats stratégiques et de la collaboration dans l'anticipation et l'adéquation des compétences pour la réalisation effective de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.



RECOMMANDÉ À:

a) L'Union Africaine, AUDA-NEPAD et les Communautés Économiques Régionales Africaines

1. D'aider les États membres à:

- **Développer et renforcer des politiques, stratégies, capacités et dispositifs institutionnels** pour identifier et anticiper de manière adéquate les besoins de compétences actuels et futurs.
- **Établir** des systèmes pour développer de manière proactive les aptitudes et les compétences requises pour exploiter les opportunités offertes par la **Zone de libre-échange Continentale Africaine**.
- **Systématiser** l'identification des **besoins de compétences résultant de l'impact de Covid-19 sur le marché du travail**, y compris les besoins de recyclage et de perfectionnement des compétences dans des secteurs tels que la fabrication, l'agriculture, le tourisme et l'hôtellerie, les mines, l'énergie, l'éducation et la formation, les petites et moyennes entreprises (PME), la santé et l'information et la technologie.
- **Tirer parti** de leur pouvoir politique et rassembleur pour institutionnaliser et renforcer les plateformes de dialogue et de partage des bonnes pratiques en matière d'anticipation et d'adéquation des compétences; favoriser la réplication des bonnes pratiques identifiées à travers l'Afrique, ainsi que renforcer les collaborations et partenariats qui favorisent le développement réactif des compétences à travers le continent.
- **Développer** des **Observatoires du Marché du Travail (OMT)** au niveau continental et régional pour soutenir la consolidation des informations essentielles sur le marché du travail, y compris les informations statistiques et non statistiques, et la compilation des tendances du marché du travail afin d'éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies continentales et régionales du marché du travail.

b) Gouvernements des États Membres de l'Union Africaine

1. Politiques et stratégies intégrées

- Intégrer des politiques et programmes d'anticipation et de développement des compétences dans des agendas, politiques et stratégies de développement socio-économique plus larges. Les stratégies d'anticipation des compétences devraient être intégrées dans les politiques d'emploi, de commerce, d'investissement, numériques et environnementales qui soutiennent la réalisation des objectifs économiques et sociaux.
- Renforcer les Systèmes d'Information sur le Marché du Travail en établissant des structures de gouvernance solides grâce à des dispositions juridiques, politiques et institutionnelles améliorées, un dialogue social et des mécanismes de coordination.
- Assurer des liens solides, un dialogue social et des mécanismes de coordination aux niveaux national et sectoriel, (par exemple par la création d'organismes sectoriels de compétences), étant donné leur importance cruciale pour garantir que les systèmes d'information sur le marché du travail

soutiennent les améliorations de la gouvernance de l'emploi et contribuent à combler les disparités entre les marchés demande et offre de compétences.

2. Production et utilisation des données

Promouvoir et renforcer les capacités de collecte de données de qualité en temps opportun. Les données collectées doivent être suffisamment solides pour désagréger les informations sur les différentes catégories de la main-d'œuvre, y compris les groupes de main-d'œuvre vulnérables tels que les femmes et les jeunes. En outre, ces données devraient être adaptées et utilisées pour renforcer les services publics de l'emploi, l'orientation professionnelle et les services de conseil qui profitent aux transitions de l'école au travail et au marché du travail.

3. Méthodes et outils

Développer des méthodes et des outils de collecte, de stockage et d'analyse des données nécessaires pour l'évaluation des besoins de compétences actuels et futurs. Ces méthodes et outils d'anticipation des compétences devraient inclure des approches qualitatives (enquêtes sur les compétences, groupes de discussions, prospective), des approches quantitatives (indicateurs statistiques, modélisation, prévision) et des approches mixtes incluant des méthodologies sectorielles.

4. Capacité et Aptitudes Analytiques

Créer des arrangements institutionnels dotés de capacités et aptitudes analytiques adéquates pour analyser, interpréter et diffuser les données. Veiller à ce que ces dispositions soient soutenues par les cadres réglementaires nécessaires pour améliorer les Systèmes d'Information sur le Marché du Travail et d'anticipation des compétences.

5. Réponse à l'impact de COVID -19 sur le marché du travail et le développement des compétences

Investir dans des systèmes de collecte et d'analyse de données pour identifier les besoins de compétences résultant des effets de la pandémie de la COVID 19, y compris l'identification des besoins de requalification et de perfectionnement pour les secteurs économiques clés (y compris, mais sans s'y limiter à, la fabrication, l'agriculture,

l'exploitation minière, l'énergie, le tourisme et l'hôtellerie, secteurs de l'éducation et de la formation, du numérique et de la santé) et investir dans la reconversion des programmes associés.

6. Dialogue social

- Par le biais d'un dialogue structuré avec les partenaires sociaux, faciliter la participation et la collaboration actives et inclusives des principales parties prenantes, y compris les employeurs et les organisations de travailleurs, en utilisant une approche qui implique **'l'ensemble du gouvernement et de la société'** pour développer et mettre en œuvre des initiatives de développement des compétences. Tirer parti de ces opportunités et plates-formes de dialogue social renforcé, qui impliquent les jeunes et les communautés locales, pour assurer l'appropriation, la durabilité et l'impact parmi les bénéficiaires et les parties prenantes.
- Les efforts à cet égard devraient s'étendre vers la promotion des compétences de la vie, des compétences d'employabilité et du soutien psychosocial. Un tel soutien devrait faciliter des mentalités productives et les changements de paradigme et devrait aussi fournir l'élan et la motivation nécessaires aux jeunes afin que ceux-ci acquièrent des compétences pratiques pertinentes et des opportunités de recyclage et de perfectionnement qui favorisent l'entrepreneuriat.



7. Financement innovant et flexible

Explorer des financements innovants et durables pour l'anticipation des compétences et le développement des compétences associées. Un tel financement peut inclure la (re)structuration de la mise en œuvre des prélèvements sur le développement des compétences pour améliorer les capacités, renforcer les aptitudes, développer et réhabiliter les infrastructures requises pour un développement des compétences améliorées et plus réactives.

8. Encourager le développement des compétences réactives

Encourager les entités qui proposent des programmes et des initiatives de développement des compétences réactifs et fondés sur des données probantes, y compris celles qui offrent a) des opportunités de paiement de formation aux compétences flexibles et innovantes aux stagiaires, b) une formation professionnelle qui répond aux besoins immédiats du marché du travail, c) des plateformes de développement des compétences virtuel basé sur la technologie actuelle.

c) Institutions de Recherche, Universités, Observatoires du Marché du Travail et Institutions de Formation Supérieure (y compris les institutions d'EFTP)

1. Mener des recherches d'anticipation des compétences telles que des évaluations du marché du travail, des études sectorielles et des études de suivi régulières pour éclairer les politiques de formation, l'élaboration de programmes et d'autres exigences qui garantissent que l'éducation et la formation sont alignées sur les compétences requises pour les marchés du travail actuels et futurs.

2. Améliorer l'inclusivité, la visibilité, l'attrait et la reconnaissance de la formation technique,

professionnelle et entrepreneuriale (EFTP) comme critique et essentielle pour garantir l'accès aux futurs emplois et aux opportunités d'entrepreneuriat. Les efforts à cet égard peuvent inclure des analyses comparatives et des partenariats internationaux, des programmes de jumelage avec d'autres instituts d'EFTP mondialement reconnus et des partenariats avec l'industrie, les travailleurs et les employeurs.

d) Secteur Privé et Organisations d'Employeurs

1. Renforcer les partenariats avec les gouvernements, les institutions de formation et les organisations de travailleurs pour soutenir les améliorations dans l'anticipation des besoins de compétences et le développement des compétences connexes afin de garantir une main-d'œuvre compétente pour des opérations commerciales durables, en reconnaissant que les systèmes de formation soutenus par une solide anticipation des compétences garantiront une adéquation plus efficace de la demande de compétences aux offre de compétences.

2. Aider les gouvernements à:

- **Renforcer** les capacités et les processus de recherche, d'analyse, d'interprétation et d'application des résultats de la recherche en matière d'anticipation des compétences.

- **Établir** des organismes de compétences sectorielles axés sur l'industrie et contribuer à l'élaboration de normes professionnelles et de compétences, de formations, de directives et de systèmes de reconnaissance mutuelle pour les stages et la formation.

3. Élargir les possibilités d'apprentissage de qualité, de mentorat, de stages, et d'autres formes d'apprentissage dans le milieu du travail.

4. Établir des structures qui tiennent compte de la capacité des stagiaires à survivre, à prospérer et à développer leurs compétences et leurs entreprises au-delà des start-ups.

5. Contribuer au financement d'actions d'anticipation et de développement des compétences.

e) Partenaires de développement

1. **Soutenir le développement des capacités** de l'UA, de l'AUDA-NEPAD, des CER et des États membres pour concevoir des politiques, des systèmes, des arrangements institutionnels, des mécanismes de gouvernance et de dialogue social qui améliorent l'anticipation et l'adéquation des compétences et le développement réactif des compétences.

2. Soutenir l'UA, l'AUDA-NEPAD et les CER pour établir et **renforcer des observatoires du marché du travail (OMT) au niveau continental et régional** qui peuvent aider à suivre les tendances et les bonnes pratiques afin d'éclairer le développement et la mise en œuvre de politiques et de stratégies pour soutenir le partage des compétences entre les régions et à travers le continent.

3. Aider les États membres de l'UA à:

- **Établir des systèmes intégrés d'information sur le marché du travail** dotés de méthodes et d'outils robustes pour la collecte, le stockage et la diffusion des données.

- **Renforcer les ressources humaines** avec une forte capacité de générer et d'analyser les informations requises pour le développement des compétences adaptées au marché du travail.
- **Établir des processus systématiques d'identification des besoins de compétences résultant de l'impact de la Covid-19** et d'autres chocs sur le marché du travail, ou des transitions liées aux facteurs de changement du marché du travail, tels que l'environnement, le numérique, etc., ainsi que pour développer la requalification et l'amélioration des compétences ainsi que les mesures d'orientation professionnelle et de carrière nécessaires pour perfectionner une employabilité qui contribue à la reprise économique.



PROCHAINES ÉTAPES PROPOSÉES ET VOIE À SUIVRE

1. Sensibiliser et plaider pour l'anticipation des compétences. La CUA et l'AUDA-NEPAD, à travers le programme SIFA et avec le soutien technique de l'Organisation Internationale du Travail, s'engagent à promouvoir l'anticipation des compétences en tant que voie de développement des compétences adaptées au marché du travail et à soutenir l'institutionnalisation des plateformes de dialogue et de partage des enseignements liés à l'anticipation et à l'adéquation des compétences en Afrique.

2. Série de conférences sur l'anticipation des compétences: la CUA, l'AUDA-NEPAD convoqueront, avec le soutien technique de l'Organisation Internationale du Travail, **la prochaine conférence continentale sur l'anticipation des compétences** vers la fin de 2022. **La conférence examinera les progrès, échangera des réflexions sur les tendances et les opportunités créées pour sensibiliser** les décideurs politiques et les acteurs concernés du marché du travail.

3. Plateformes de dialogues synergisées et interconnectées: la CUA, l'AUDA-NEPAD et ses partenaires de développement, à travers le Programme SIFA, **créeront des synergies et des liens entre les plateformes de dialogue d'anticipation des compétences et les plateformes de dialogue Africa Creates Jobs (ACJ).** Tirer parti de ces synergies assurera la fertilisation croisée des leçons et soutiendra la mise en œuvre coordonnée des plans d'action.

4. Politique d'anticipation des compétences et notes d'orientation. La CUA et l'AUDA-NEPAD, à travers le programme SIFA et avec les conseils techniques de l'Organisation Internationale du Travail, élaboreront des notes d'orientation politique pour aider les États membres à institutionnaliser l'anticipation et l'adéquation des compétences dans leurs systèmes d'information sur le marché du travail et pour servir de guide pour répondre au déséquilibre de la demande et l'offre de compétences en Afrique.

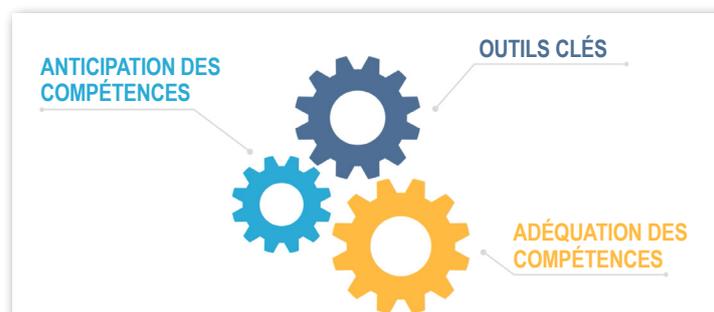
5. Amélioration des capacités. En étroite collaboration et partenariat avec les partenaires de développement et avec l'appui technique de l'Organisation Internationale du Travail, l'UA, l'AUDA-NEPAD et les CER soutiendront le renforcement des capacités des États membres dans trois domaines clés:

- Conceptualiser l'anticipation des compétences dans le cadre de systèmes d'information intégrés sur le marché du travail,
- Anticipation des compétences pour le commerce et la diversification économique (STED).
- Mesurer les écarts entre la demande de travail et l'offre de compétences disponibles.

La CUA et l'AUDA-NEPAD travailleront avec les États membres pour s'assurer que ces capacités sont ancrées dans des dispositifs institutionnels et de gouvernance solide, un dialogue social et des mécanismes de coordination.

6. Gestion et partage des connaissances. La CUA et l'AUDA-NEPAD, par le biais du programme SIFA et avec l'assistance technique de l'OIT, renforcent les mécanismes pour élargir l'accès à l'information et la diffusion en soutenant la collecte, la documentation, le partage et la reproduction de bonnes pratiques et d'idées innovantes sur l'anticipation et l'adéquation des compétences.

7. Approches pilotes d'anticipation des compétences: à travers le programme SIFA et avec l'appui technique de l'OIT, la CUA et l'AUDA aideront les États membres sélectionnés à piloter des recherches sur l'anticipation des compétences en vue de démontrer l'application pratique des processus d'anticipation des compétences et de soutenir l'institutionnalisation des pratiques d'anticipation des compétences.





“POUR AMÉLIORER LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE LA JEUNESSE AFRICAINE, IL FAUT RENFORCER LES APPROCHES ET LES PRATIQUES D’ANTICIPATION DES COMPÉTENCES, AINSI QUE LES SYSTÈMES NATIONAUX D’INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL. IL S’AGIT D’UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE DE L’AGENDA 2063. CETTE CONFÉRENCE NOUS DONNE L’OCCASION D’IDENTIFIER LES BONS OUTILS ET SYSTÈMES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS.”

- Dr Ibrahim Assane Mayaki
Secrétaire Exécutif de l’Agence de Développement de l’Union Africaine - NEPAD

“SUR DES MARCHÉS DU TRAVAIL DYNAMIQUES ET COMPLEXES, LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES EST ESSENTIELLE POUR AMÉLIORER L’EMPLOYABILITÉ DES JEUNES ET LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES”.

- Dr Joni Musabayana
Directeur - OIT DWT/ CO Pretoria



ÉVÉNEMENT: CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ANTICIPATION DES COMPÉTENCES – AFRIQUE

#ASAC2021 <https://bit.ly/2XfpqS6>

PRODUIT PAR:

La Commission de l'Union Africaine

Le Département des ressources humaines, Département des sciences et technologies (RHST)

<https://au.int/>

Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD)

<https://www.nepad.org/>

AVEC L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE:

L'Organisation Internationale du Travail

www.ilo.org

Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

www.giz.de

DATE

Septembre 2021

Clause de non-responsabilité:

"Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union Européenne et du ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement. Son contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'UE ou du ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement."